

Comment effectuer un achat dans le fonds de pension

Avec un rachat, vous augmentez votre prestation de vieillesse, comblez d'éventuelles lacunes de cotisation et réduisez simultanément votre charge fiscale.

1. 

Fixez votre somme de rachat

Votre potentiel de rachat est indiqué sur votre attestation de prévoyance, c'est-à-dire le montant maximum que vous pouvez verser.

2. 

Veillez vérifier si les informations suivantes vous correspondent:

Vous avez effectué un prélèvement anticipé sur un avoir de prévoyance pour le financement d'un logement en propriété.

Vous exercez une activité indépendante et avez effectué au cours de cette période des versements dans le pilier 3a.

Vous avez déménagé de l'étranger en Suisse.

Vous avez droit à des prestations d'un compte de libre passage.



Si l'une de ces conditions s'applique, il est possible que votre potentiel de rachat soit inférieur à ce qui figure sur votre attestation de prévoyance. Veuillez remplir les informations figurant au point 3 du formulaire et joignez si besoin les justificatifs. Si votre potentiel de rachat est inférieur au montant de rachat souhaité, nous prendrons contact avec vous.

Vous souhaitez percevoir des prestations sous forme de capital dans les trois prochaines années?




Si vous avez effectué un rachat, vous n'avez droit à aucune prestation sous forme de capital pendant les trois années suivantes.

Vous devez, après un divorce, céder une partie de votre avoir de prévoyance à votre conjoint?



Dans ce cas, vous pouvez à tout moment et sans restriction combler cette lacune de prévoyance par un rachat.

Notez que votre rachat risque de ne pas être admis, ou tout du moins pas en totalité, par l'autorité fiscale comme déduction. Pour des renseignements de nature fiscale, veuillez vous adresser à votre autorité fiscale avant d'effectuer le rachat.

3. 

Veillez compléter le formulaire et nous le retourner

Par e-mail à l'adresse:
vitaselect@pfs.ch

Par voie postale à l'adresse:
**Fondation collective Vita Select de la
Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Case postale
8085 Zurich**

4. 

Veillez virer le montant sur le compte de la fondation de prévoyance

Vous obtiendrez les données du compte auprès du service à la clientèle ou du responsable de votre entreprise. Merci de bien vouloir procéder au virement de sorte que notre compte soit crédité au plus tard le 31 décembre.

5. 

Nous vous enverrons une confirmation de rachat pour votre déclaration d'impôts ainsi que votre nouvelle attestation de prévoyance



Avez-vous des questions au sujet du rachat?

Le service clientèle de Vita Select (téléphone 044 628 46 46) est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures pour répondre à vos questions.

Rachat dans la caisse de pension



1 Données personnelles

Nom de l'employeur	
Numéro de contrat	
Nom	Prénom
Rue, n°	NPA, lieu, pays
Téléphone privé	E-mail privé

◀ Votre **numéro de contrat** est indiqué sur votre attestation de prévoyance.

2 Somme de rachat souhaitée

Vous souhaitez verser le montant suivant:

Montant en CHF

3 Données supplémentaires concernant le rachat

Pour nous permettre de traiter correctement votre rachat dans la caisse de pension, nous avons besoin des informations suivantes. Celles-ci déterminent votre potentiel de rachat.

Avez-vous effectué un prélèvement anticipé de l'avoir de prévoyance pour le financement d'un logement en propriété?

Non | Oui

Exerciez-vous une activité lucrative indépendante ET avez-vous effectué des versements dans le pilier 3a?

Non | Oui

► Documents requis

Veillez joindre une copie des relevés de compte actuels de vos comptes de prévoyance ainsi qu'une confirmation de la valeur de rachat actuelle de vos polices de prévoyance.

Avez-vous déménagé depuis l'étranger vers la Suisse et n'avez-vous jamais été affilié auparavant à une institution de prévoyance suisse du 2^e pilier?

Non | Oui

Quand êtes-vous entré pour la première fois dans une institution de prévoyance du 2^e pilier?

Date

Avez-vous droit à d'autres prestations du 2^e pilier comme par exemple un compte de libre passage ou une police de libre passage?

Non | Oui

► Documents requis

Veuillez joindre une copie des relevés de compte actuels de vos comptes de libre passage ainsi qu'une confirmation de la valeur de rachat actuelle de vos polices de libre passage.

Percevez-vous ou avez-vous perçu des prestations de vieillesse (rente vieillesse et / ou capital vieillesse) provenant d'un rapport de prévoyance antérieur?

Non | Oui

► Documents requis

Veuillez joindre une copie de votre dernière attestation de prévoyance. Votre capital d'épargne à la date du départ en retraite doit y figurer.

4 Confirmation et Signature

La personne assurée doit renvoyer ce formulaire complété et signé à la fondation avant tout rachat en plus de la prestation d'entrée réglementaire. Les rachats sont investis dans les dix jours ouvrables suivant la réception de ce formulaire selon les instructions de placement de la personne assurée (cf. ch. 3.2 et 6.2 du règlement de prévoyance). S'il s'avère par la suite qu'un rachat est refusé en partie ou en totalité par les autorités fiscales, la personne assurée assume le risque de fluctuations de valeur dues au marché entre la date de l'investissement et de désinvestissement.

Je confirme avoir répondu à toutes les questions en toute bonne foi et avoir pris connaissance des dispositions réglementaires en matière de rachat ainsi que des informations ci-dessus.

Lieu et date

Signature